



académie
Aix-Marseille



Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Délégation Académique à l'Education Artistique et à
l'Action Culturelle

DAAC/17-752-81 du 18/09/2017

**APPEL A CANDIDATURE POUR UNE MISSION DE SERVICE EDUCATIF ASSOCIEE AU THEATRE
MASSALIA ET AU THEATRE DE LA JOLIETTE**

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme DELOUZE : Tél : 04 42 93 88 41

Recrutement d'un(e) enseignant(e) de l'enseignement public spécialisé(e) dans le domaine du théâtre assurant un service éducatif auprès du Théâtre Massalia et au Théâtre de la Joliette, rémunéré sous la forme d'indemnités pour mission particulière (IMP), taux 4, soit 2 500 euros annuels. L'enseignant(e) sera choisi(e) pour ses compétences pédagogiques ainsi que pour sa connaissance du milieu scolaire et du domaine de l'éducation artistique et culturelle. La proximité géographique (adresse professionnelle ou personnelle) est requise afin d'assurer la présence nécessaire sur les lieux culturels.

Sous l'autorité de la Déléguée académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle et de l'inspectrice d'académie - inspectrice pédagogique régionale en charge du dossier, il/elle participe au développement des actions éducatives mises en place par le service « Théâtre » de la DAAC et les services des publics des structures partenaires, selon le Bulletin officiel n°15 du 15-04-2010 régissant les missions des personnels enseignants au sein des services éducatifs des institutions culturelles. Afin de mener à bien cette mission d'interface entre les partenaires et les équipes éducatives, il/elle doit :

- Connaître les grandes priorités académiques en matière de politique éducative.
- Connaître les composantes du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et les différents dispositifs artistiques et culturels scolaires proposés.
- Avoir l'expérience de projets culturels conduits en partenariat dans différents domaines artistiques et particulièrement le théâtre.
- Être à même de développer la dimension interdisciplinaire dans la mise en œuvre de formation et de projets éducatifs et culturels.
- Témoigner d'un regard polyvalent et d'une faculté d'adaptation.
- Travailler à la conception et au développement d'outils pédagogiques dans une dimension créative et originale en collaboration avec les équipes des structures partenaires.
- Accompagner les équipes pédagogiques dans l'élaboration de projets culturels transversaux inscrits dans ce partenariat et articulés avec les enseignements.
- Proposer des pistes de communication et de diffusion des informations destinées aux enseignants en concertation avec les structures partenaires et la DAAC.
- Être capable d'écouter, de communiquer et d'organiser.
- Savoir s'inscrire dans une démarche collective.
- Exercer une mission de relais et de coordination avec le délégué départemental d'éducation artistique et d'action culturelle (DSDEN des Bouches-du-Rhône).
- Maîtriser parfaitement l'outil informatique.

Cette mission sera effective pour l'année scolaire 2017-2018, à compter du 13 novembre 2017 ; elle sera éventuellement renouvelable, en fonction du bilan annuel établi en fin d'année scolaire.

Les enseignant(e)s souhaitant faire acte de candidatures sont invité(e)s :

- à prendre contact avec Camille BERTHOD, chargée de mission « spectacle vivant » à la DAAC (camille.berthod@ac-aix-marseille.fr) afin de s'informer des modalités précises de la mission.
- à transmettre par voie hiérarchique un dossier constitué d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, de leur dernier rapport d'inspection et de toute pièce annexe pouvant soutenir la candidature avant le 16 octobre 2017 (dernier délai, le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle
À l'attention de Madame Marie Delouze
Rectorat
Place Lucien Paye
13621 Aix-en-Provence Cedex 1

Les enseignant(e)s dont la candidature sera retenue seront convoqué(e)s pour un entretien à la rentrée des vacances de Toussaint.

Pour tout renseignement :

Tél : 04 42 93 88 41

Mel : ce.daac@ac-aix-marseille.fr

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille